

PROJET ASSOCIATIF

2027 - 2036

Un soutien pour tous. Un avenir pour chacun



Édito du Président



“C'est avec un immense enthousiasme que nous annonçons la parution de notre nouveau projet associatif, qui s'étendra sur les dix prochaines années. Ce projet, fruit de nombreuses réflexions et d'échanges enrichissants, a pour ambition de créer un impact positif et durable dans notre communauté, bâtissant une société plus inclusive, solidaire et respectueuse des personnes et de l'environnement.”

Ensemble, nous avons le pouvoir de créer des changements durables. Au cours des dix prochaines années, faisons le choix de l'excellence, de l'engagement et de la créativité. Soyons les acteurs de notre avenir commun !”

“Ensemble, créons des changements durables.”

Nos 5 engagements

pour un impact durable

Renforcer le lien social



Nous nous engageons à garantir l'accompagnement des plus fragiles et à tisser des liens solides au sein de la communauté.

Promouvoir l'éducation



Être un acteur clé dans le développement de l'autodétermination par des actions d'enseignement, d'apprentissage et de professionnalisation.

Soutenir les initiatives locales



Accompagner les projets qui partagent nos valeurs en leur apportant ressources, formations et réseaux pour maximiser leur impact.

Protéger notre environnement



Mettre en œuvre des actions concrètes comme le recyclage, le jardinage urbain ou la sensibilisation à la biodiversité.

Porter la voix des personnes en situation de handicap



Œuvrer pour une meilleure reconnaissance et inclusion des personnes en situation de handicap et de leurs familles.

Ce nouveau projet ne pourra aboutir que grâce à votre engagement et votre participation active. Chaque membre de notre association a un rôle à jouer, et vos idées sont précieuses. Nous comptons sur vous pour co-construire cette aventure, pour faire entendre vos voix et pour partager vos talents, créant ainsi une dynamique collective porteuse de sens.

Mot du directeur général




“ C'est avec le même enthousiasme que notre président que je vous présente aujourd'hui notre nouveau projet associatif, un cadre ambitieux qui nous guidera pour les dix prochaines années. Ce projet est fondé sur une vision claire et profondément humaine : promouvoir l'inclusion pleine et entière des personnes en situation de handicap, favoriser leur autodétermination et valoriser le rôle essentiel des familles dans chaque étape de leur parcours. ”

Une décennie pour transformer nos pratiques

Sur cette décennie, nous avons l'ambition de transformer nos établissements pour développer l'offre de services, fonctionner en synergie, engager un dialogue constant avec toutes les parties prenantes et mesurer notre impact pour assurer que nous faisons réellement la différence. Chaque étape de ce projet sera marquée par une volonté de co-construction avec les personnes concernées, leurs familles et les professionnels.

Nous sommes convaincus que chaque individu possède un potentiel unique !



Nos 6 objectifs à venir

Inclusion

Créer des environnements où chaque individu, indépendamment de ses capacités, se sent valorisé et intégré. Cela inclut l'accès à des services adaptés qui répondent aux besoins spécifiques des personnes handicapées, favorisant leur participation active à la vie sociale.

Autodétermination

Affirmer le droit de chaque personne à prendre des décisions concernant sa vie. Ce projet visera à mettre en place des ressources et des outils qui soutiennent l'autonomie, la responsabilité personnelle et le pouvoir d'agir des individus.

Place des Familles, rôle des aidants

Reconnaître le rôle central des familles dans le bien-être des personnes en situation de handicap. Nous développerons des programmes qui impliquent les familles dans le processus éducatif et de soutien, en leur offrant les moyens de participer activement aux décisions et de devenir de véritables partenaires.

Soins

Le soin s'inscrit dans un accompagnement global, en lien avec les besoins, le projet et l'environnement de la personne. Il repose sur une coordination entre professionnels, garantissant la continuité et la cohérence des interventions. Il intègre la prévention, l'anticipation des fragilités et le respect de la singularité, afin d'offrir un soutien adapté et humain.

Éducation, Apprentissage et Emploi

Mettre en œuvre des initiatives éducatives innovantes pour sensibiliser et former les différents acteurs, enseignants, entreprises, collectivités, à l'importance de l'inclusion et des pratiques d'apprentissage adaptées à chacun.

Responsabilité Sociétale (RSO)

Intégrer les principes de la RSO dans notre projet, conformément à notre engagement d'entreprise apprenante. Cela comprend des formations continues pour nos équipes sur les enjeux de l'inclusion et de l'autodétermination, ainsi que des partenariats stratégiques.

Introduction

Au *Projet Associatif*

2027 - 2036

Le projet associatif 2027-2036 s'inscrit dans un contexte de profonde évolution des besoins sociaux, économiques et environnementaux. Afin de répondre aux enjeux contemporains, il est essentiel de **réinventer l'offre des services proposés** par l'association, en l'adaptant aux nouvelles attentes des personnes accompagnées et de leurs proches et en exploitant les opportunités offertes par les avancées technologiques et les nouveaux modèles de gouvernance participative.



Vue d'ensemble



Ce projet ambitionne de transformer l'offre actuelle en la rendant plus inclusive, accessible et durable, tout en renforçant l'impact social et environnemental des actions menées. C'est une démarche proactive pour anticiper les défis et capitaliser sur les innovations qui peuvent améliorer significativement la qualité de vie des personnes que nous accompagnons.

NOS ENGAGEMENTS

Fondamentaux

1



Réinventer l'offre de services

Adapter nos prestations aux besoins émergents et aux attentes spécifiques des personnes accompagnées et de leurs familles, en intégrant les avancées technologiques.

2



Renforcer l'impact social et environnemental

Assurer que nos actions génèrent des bénéfices tangibles pour la communauté et l'environnement, en favorisant des pratiques responsables et innovantes.

3



Promouvoir une inclusion accrue

Transformer notre offre pour la rendre plus inclusive, accessible et durable, garantissant une participation pleine et entière de chacun dans la société.

4



Devenir un catalyseur de changement

Jouer un rôle moteur dans la construction d'une société plus solidaire et équitable, où chacun a sa place et peut s'épanouir.

“ À travers cette transformation, l'association vise à renforcer son rôle de catalyseur de changement et à devenir un acteur clé dans la construction d'une société plus solidaire et équitable. ”

Nous nous engageons à travailler en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes pour co-construire un avenir où l'inclusion et le respect des droits sont au cœur de toutes les actions.





L'APEAI OH

se transforme :

L'APEAI OH est engagée dans une **profonde mutation** pour répondre aux **défis contemporains** et aux **attentes** des personnes que nous accompagnons. Cette transformation est guidée par **l'émergence de nouveaux projets** axés sur l'innovation, la coordination des parcours, et le renforcement de l'autodétermination.

Nous sommes déterminés à proposer des services toujours plus adaptés, personnalisés et inclusifs !!



1 Transformation de l'Offre de Services

Nous réinventons notre gamme de services pour qu'elle soit plus agile et réactive aux besoins spécifiques de chaque personne. Cela inclut l'intégration de solutions technologiques innovantes et une approche sur mesure pour un accompagnement optimal.



2 Coordination et Cohérence des Parcours

Assurer une fluidité dans le parcours de vie de chaque personne est notre priorité. Nous renforçons la collaboration entre les acteurs sociaux et médico-sociaux pour garantir une continuité et une cohérence sans faille dans l'accompagnement.



3 Promotion de l'Autodétermination

L'individu est au cœur de son propre projet de vie. Nous mettons en place les outils et le soutien nécessaires pour que chaque personne puisse faire des choix éclairés, prendre le contrôle de son existence et développer pleinement son potentiel.



4 Ancrage dans les Droits Fondamentaux et l'Inclusion

Chacune de nos actions est ancrée dans le respect des droits fondamentaux et vise à favoriser une inclusion sociale pleine et entière. Nous œuvrons pour une société où la dignité et la participation de chacun sont pleinement reconnues et valorisées.

L'APEAI OH se transforme :

Nos offres d'Intervention

L'APEAI OH poursuit son évolution stratégique et, depuis la rentrée 2025, a restructuré son action autour de six offres d'intervention distinctes. Ces offres sont pensées pour embrasser l'intégralité du parcours de vie des personnes accompagnées, en proposant des réponses adaptées et innovantes à chaque étape de leur développement et de leur autonomie. Elles traduisent notre volonté de fournir un accompagnement complet, coordonné et centré sur les besoins individuels, pour une inclusion toujours plus forte.

Nous vous présentons ici les quatre premières de ces offres, ainsi que les deux à venir, qui constituent les piliers fondamentaux de notre engagement au quotidien.

ENFANCE



Notre objectif principal est de répondre de manière globale aux besoins éducatifs, thérapeutiques et pédagogiques des enfants et adolescents. Nous individualisons chaque prise en charge pour développer au maximum leur potentiel et favoriser activement leur inclusion scolaire, professionnelle et sociale.

TRAVAIL



Nous nous engageons à faciliter l'accès des personnes en situation de handicap à une activité professionnelle épanouissante. À travers un accompagnement et un soutien personnalisés, nous les aidons à développer leurs compétences, à construire des relations significatives et à acquérir une plus grande autonomie et responsabilité individuelle.

HABITAT & VIE SOCIALE



Cette offre vise à adapter le logement et le mode de vie au degré d'autonomie de chaque personne. Au-delà de l'hébergement, nous proposons un accompagnement structurant pour la vie sociale, le maintien et le développement des apprentissages fondamentaux du quotidien, et la promotion d'un rôle social actif et valorisant.

SOIN



L'objectif de cette offre est d'assurer la protection, la sécurité et le mieux-être physique et psychologique de chaque personne accueillie. Nous garantissons un accès quotidien à des soins paramédicaux, médicaux et psychologiques adaptés, essentiels à une bonne qualité de vie et à la prévention des complications de santé.

BIEN VIEILLIR



Accompagner les personnes vieillissantes en situation de handicap en préservant leur qualité de vie, leur autonomie et leur bien-être, avec des accompagnements adaptés aux effets du vieillissement et dans une continuité de parcours digne et sécurisée.

FAMILLE



Accompagner les familles et les aidants dans leur rôle quotidien, en leur offrant écoute, formation et soutien. Nous développons des actions collectives favorisant le lien, le partage d'expériences et la reconnaissance de leur engagement au cœur du parcours de leur proche.

5 AXES STRATÉGIQUES

AXE 1



**Société inclusive
fondée sur les droits
et les parcours**

AXE 2



**Transformer et innover
pour mieux répondre
aux besoins**

AXE 3



**Promouvoir une
approche globale de
la santé**

AXE 4



**Structurer les
ressources humaines
et les compétences**

AXE 5



**Gouvernance éthique
et organisation
performante**



*Agir ensemble
pour une société plus inclusive,
solidaire et durable.*

SOCIÉTÉ INCLUSIVE FONDÉE SUR

les droits et les parcours



Cet axe affirme une conviction forte : l'inclusion ne se limite pas à une intention, elle doit se traduire dans les faits, dans les pratiques, dans les organisations et **dans les parcours de vie**.

L'APEAI OH entend **promouvoir une société inclusive fondée sur les droits, l'autodétermination**, la participation et **l'accès effectif au droit commun**.



Quatre objectifs structurent cet axe fondateur, chacun contribuant à faire vivre concrètement les valeurs d'inclusion au cœur de nos interventions quotidiennes.

1



Objectif 1

Garantir les droits et promouvoir la citoyenneté

2



Objectif 2

Construire des parcours personnalisés et inclusifs

3



Objectif 3

Développer des partenariats au service de l'inclusion

4



Objectif 4

Soutenir les aidants et développer la pair-aidance


OBJECTIF 1

Garantir les droits et promouvoir la citoyenneté

Garantir les droits constitue le socle de tout accompagnement digne et respectueux. L'association s'engage à faire vivre les droits fondamentaux dans le quotidien des personnes accompagnées et à promouvoir leur pleine citoyenneté. Il ne s'agit pas simplement de respecter des obligations réglementaires, mais de faire des droits un levier vivant de transformation des accompagnements et des organisations.

1.1

Droits fondamentaux à tous les âges

Faire évoluer les pratiques professionnelles pour passer d'une logique de d'accompagnement à une logique de droits et de choix. Développer une culture partagée des droits dans l'ensemble de l'association et garantir la continuité des droits dans les parcours, notamment lors des transitions.

1.2

Autodétermination et pouvoir d'agir

Placer la personne en position d'acteur de ses choix et de son parcours. Développer des environnements favorisant l'expression des préférences, des besoins et des aspirations. Promouvoir une culture du "choix possible", y compris dans les actes du quotidien. La personne est autrice de son histoire, elle peut nous inviter à la co-écrire et ou en être acteur.

1.3

Participation active dans toutes les dimensions

Faire de la participation un principe structurant de l'accompagnement, au-delà des espaces formels. Développer les moyens et favoriser des environnements où les personnes peuvent exprimer leur avis, leurs idées et leurs attentes, et reconnaître les personnes accompagnées comme des acteurs à part entière.

1.4

Rôle social et citoyen

Favoriser l'accès à des rôles sociaux valorisants au sein de la société (emploi, engagement, participation locale). Contribuer à transformer le regard de la société sur le handicap et renforcer la visibilité des personnes accompagnées comme acteurs de la vie sociale.

Les droits fondamentaux sont notre socle pour un accompagnement digne et respectueux !!



OBJECTIF 2

Construire des parcours personnalisés et inclusifs

L'accompagnement doit s'adapter à la singularité des personnes et non l'inverse. L'association affirme sa volonté de construire des parcours souples, cohérents, évolutifs et réellement fondés sur les besoins, les aspirations et les choix de vie. Sortir des logiques de réponses standardisées au profit d'accompagnements sur mesure est une exigence centrale de notre engagement.

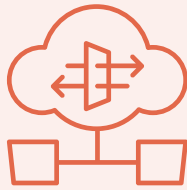
2.1



Choix de vie et parcours individualisés

Accompagner la personne dans l'écriture de son projet pro, développer des parcours individualisés, évolutifs et ajustables, et prendre en compte l'ensemble des dimensions de vie (éducation, scolarité, emploi, habitat, santé, vie sociale, bien vieillir).

2.2



Priorité au droit commun et milieu ordinaire

Inscrire le recours au droit commun comme principe prioritaire, développer des passerelles effectives entre les dispositifs spécialisés et/ou les environnements ordinaires, et soutenir les acteurs de droit commun dans leurs capacités d'accueil.

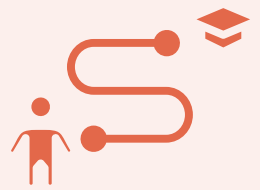
2.3



Réponses modulaires et évolutives

Développer des modalités d'accompagnement modulaires et ajustables selon l'évolution des besoins, proposer des réponses graduées, combinables et évolutives, et mieux articuler les différentes formes d'intervention.

2.4



Continuité et fluidité des parcours

Organiser les accompagnements pour garantir des parcours sans rupture, anticiper les moments de transition tout au long du parcours, et développer des logiques de coordination autour de la personne plutôt que des structures.

Un accompagnement adapté et personnalisé à chaque personne.





OBJECTIF 3

Développer des partenariats au service de l'inclusion

L'inclusion se construit avec les acteurs du territoire. L'association entend inscrire son action dans une dynamique partenariale forte, afin d'ouvrir davantage les parcours, de renforcer les réponses et d'agir de manière concertée au service des personnes.

Construire avec le territoire plutôt qu'à sa place est le principe directeur de cet objectif.

3.1



Coopérations territoriales

Structurer des coopérations durables avec les acteurs du territoire autour des parcours des personnes. Développer des logiques d'action partagée fondées sur la complémentarité des compétences et construire une culture commune entre partenaires.

3.2



Domaines clés de l'inclusion

Agir prioritairement dans les domaines structurants de la vie : scolarité, emploi, habitat, bien vieillir, santé et loisirs. Renforcer l'accès des personnes aux dispositifs de droit commun et soutenir les parcours d'inclusion dans des environnements variés et évolutifs.

3.2



Sensibilisation et changement de regard

Agir pour faire évoluer les représentations du handicap dans la société. Développer des actions de sensibilisation auprès du grand public et des acteurs du territoire, promouvoir une image inclusive et positive des personnes handicapées, et intervenir auprès des professionnels du droit commun pour renforcer leurs capacités inclusives.

Ces actions de sensibilisation visent également à rendre les environnements plus accessibles et accueillants pour toutes les personnes, quelles que soient leurs situations ou leurs besoins.

La transformation du regard est une condition indispensable pour une inclusion durable et réelle




OBJECTIF 4

Soutenir les aidants et développer la pair-aidance

Les aidants jouent un rôle essentiel pour leurs proches dans son parcours. La pair-aidance, de son côté, constitue un levier puissant de reconnaissance, de soutien mutuel et d'inclusion. L'association souhaite faire de ces deux dimensions des points forts de son projet, en reconnaissant pleinement la valeur des savoirs expérientiels et de l'expertise de vécu.

4.1

Reconnaître les aidants

Valoriser l'expertise de vécu des aidants, développer des relations de coopération entre professionnels et aidants, proposer des espaces d'écoute et de soutien, et intégrer les aidants dans la construction des parcours lorsque cela est pertinent.

4.2

Solutions de répit adaptées

Faire du répit un levier essentiel de prévention de l'épuisement, développer des réponses diversifiées et souples, et co-construire les solutions de répit avec les aidants et les personnes accompagnées pour favoriser des formes innovantes et complémentaires.

4.3

Pair-aidance comme levier d'inclusion

Reconnaître la pair-aidance comme une ressource à part entière, favoriser les dynamiques de soutien entre pairs, valoriser les savoirs expérientiels comme complément aux savoirs professionnels, et encourager des formes d'entraide favorisant le lien social.



**Agir prioritairement dans les domaines structurants de la vie :
 Scolarité · Emploi · Habitat · Santé · Citoyenneté · Loisirs**



Les aidants constituent un vrai pilier et la pair-aidance constitue un levier primordial pour l'inclusion

SOUTENIR UNE APPROCHE SINGULIÈRE

de la vie intime, affective et sexuelle

La vie intime fait partie des **droits fondamentaux**. L'APEAI Ouest Hérault s'engage à respecter, dans le cadre d'une approche globale de la santé, qui dépasse la simple absence de maladie pour englober le bien-être physique, mental et social des personnes accompagnées, les choix des personnes qu'elle accompagne. Cela implique de **prendre en compte toutes les dimensions de leur vie**, y compris les aspects souvent négligés mais cruciaux pour leur épanouissement.

1



Mettre en place des ressources dédiées

L'association œuvre à la création ou à l'accès à des ressources et des espaces d'écoute dédiés, où les personnes accompagnées peuvent s'exprimer librement sur ces sujets, poser leurs questions et recevoir des informations adaptées. Cela peut prendre la forme de partenariats avec des structures spécialisées ou de l'intégration de compétences spécifiques au sein des équipes.

2



Former et sensibiliser les équipes

Pour accompagner au mieux cet aspect de la vie des personnes, il est essentiel de former et faire monter en compétence les professionnels à ces questions complexes. Des modules de sensibilisation et de formation seront mis en place pour aborder l'intimité, la sexualité, le consentement et les relations affectives, en adaptant les approches aux spécificités de chaque personne.

3



Un enjeu de droits et de dignité

Reconnaître et accompagner la vie intime et sexuelle des personnes handicapées est une question fondamentale de droits humains, de dignité et d'autonomie. L'association souhaite briser les tabous et les préjugés, pour permettre à chacun de vivre pleinement sa vie affective et sexuelle, dans le respect de ses choix et de son consentement.

“ La santé globale se construit ainsi par étapes complémentaires, au service de l'autonomie, du respect et du bien-être de chaque personne en prenant en compte toutes les composantes qui la compose. ”

TRANSFORMER ET INNOVER

*pour mieux
répondre aux besoins*

“Cet axe traduit la volonté de l'APEAI OH de ne pas subir les évolutions du secteur, mais de les anticiper et d'y répondre avec créativité, lucidité et ambition. Innover ne signifie pas faire différemment pour faire différemment, mais construire des réponses plus justes, plus utiles, plus souples et plus adaptées aux besoins réels des personnes accompagnées.”



L'innovation associative s'ancre dans les réalités du terrain et dans les besoins vécus. Elle suppose une **culture partagée**, un **état d'esprit collectif** et un **cadre favorable** à l'**initiative**, à l'**expérimentation** et à l'**amélioration continue**.



Objectif 1

Expérimenter de nouvelles formes d'accompagnement



Objectif 2

Faire émerger une culture de l'innovation



Objectif 3

Transformer et faire évoluer l'offre médico-sociale



Objectif 4

Développer une entreprise sociale à impact





OBJECTIF 1

Expérimenter de nouvelles formes d'accompagnement

L'association souhaite créer les conditions d'une expérimentation maîtrisée, au service de l'amélioration continue des réponses proposées. L'expérimentation est ici entendue comme une démarche rigoureuse, ancrée dans les besoins réels, évaluée dans ses effets et capable d'essaimer au sein de l'ensemble de l'organisation.

1.1



Dispositifs innovants : tiers-lieux, ateliers numériques, espaces hybrides

Créer de nouveaux espaces d'accompagnement ouverts, décloisonnés et connectés à l'environnement. Expérimenter des formes d'accueil et d'activité plus souples et adaptées aux usages actuels, et développer des lieux favorisant la rencontre, la créativité et la participation active des personnes.

1.2



Accompagnements souples, décloisonnés et inclusifs

Développer des modalités d'accompagnement plus souples, adaptées aux besoins et aux situations. Sortir des logiques cloisonnées entre dispositifs, établissements et services, et favoriser des accompagnements mobiles, ouverts sur le territoire et les environnements ordinaires.

1.3



Autonomie et mixité des publics

Développer des solutions favorisant la vie en milieu ordinaire et l'autonomie des personnes. Encourager des parcours de vie autonome ou semi-autonome, adapter les réponses aux capacités de chacun, et faire de l'autonomie et de la mixité des leviers centraux de l'innovation sociale.

Parce que chaque personne mérite un accompagnement unique qui répond à ses besoins..



OBJECTIF 2

Faire émerger une culture de l'innovation

L'innovation ne repose pas uniquement sur quelques projets : elle suppose une culture partagée, un état d'esprit collectif et un cadre favorable à l'initiative. L'association souhaite faire de chaque professionnel un « artisan du progrès », porteur d'une vision ancrée dans les réalités du terrain et les besoins des personnes.

2.1



Initiatives professionnelles

Reconnaître les professionnels comme acteurs de l'innovation et de l'évolution des pratiques. Créer un environnement propice à l'expérimentation, soutenir les projets portés par les équipes et valoriser les idées innovantes au sein de l'association.

2.2



Recherche et expérimentation

Développer une culture d'observation, d'analyse et d'évaluation des pratiques. Expérimenter de nouvelles approches, structurer des démarches de recherche-action et renforcer les liens avec les acteurs de la recherche et de l'innovation sociale.

2.3



« Artisans du progrès »

Promouvoir une innovation ancrée dans les réalités du terrain. Développer une culture professionnelle fondée sur l'expérimentation, l'adaptation et l'amélioration continue, et encourager une approche pragmatique, créative et exigeante des accompagnements.

Un accompagnement adapté et personnalisé à chaque personne.



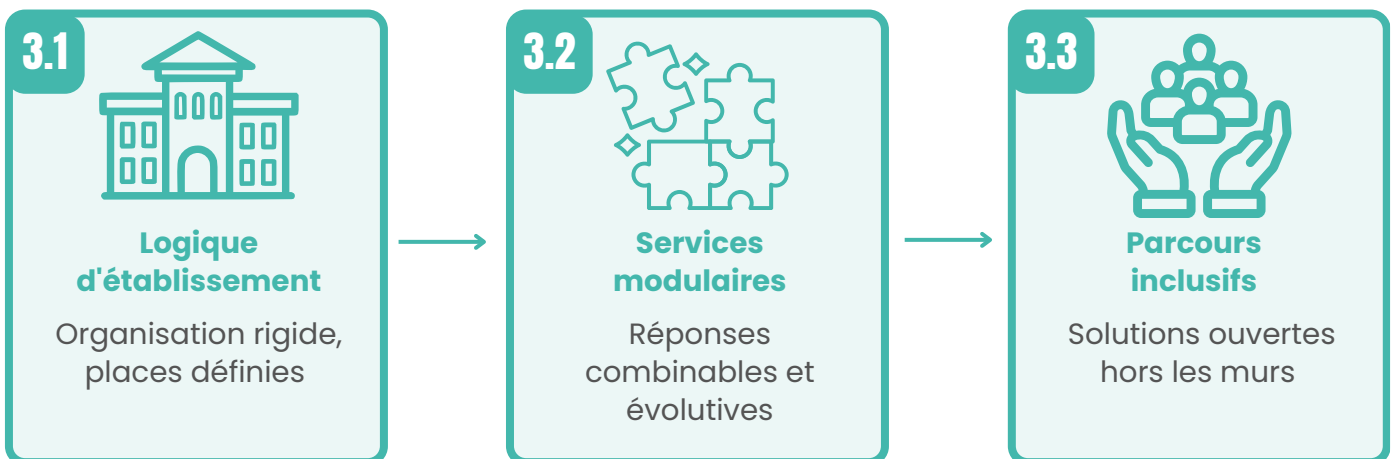


OBJECTIF 3

Transformer l'offre médico-sociale

Le secteur évolue, les besoins aussi.

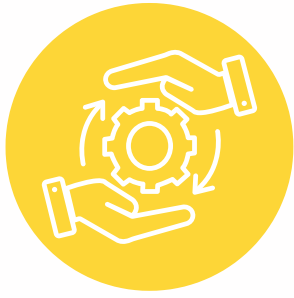
L'association veut accompagner cette transformation en faisant évoluer son offre pour la rendre plus cohérente avec les parcours, les aspirations des personnes et les orientations publiques. Dépasser la logique de la place pour entrer dans une logique de service rendu est au cœur de cette ambition de transformation.



Cette transformation suppose de sortir des organisations rigides centrées exclusivement sur les établissements pour développer des réponses combinables, graduées, évolutives et ouvertes sur l'environnement, incluant l'accompagnement à domicile, le milieu ordinaire et l'habitat inclusif.

Cette transformation progressive implique une évolution profonde des organisations, des pratiques et des cultures professionnelles.




OBJECTIF 4

Développer une entreprise sociale à impact

L'association assume pleinement sa vocation sociale tout en affirmant la nécessité d'un modèle durable, capable de produire de la valeur sociale, de l'utilité collective et de la robustesse économique. La dimension d'entreprise sociale à impact est une réponse lucide aux enjeux d'un secteur en mutation, où l'efficacité économique est mise au service de la mission sociale.

4.1


Diversification des activités et modèles économiques

Diversifier les ressources pour sécuriser et renforcer le modèle associatif. Développer de nouvelles activités en lien avec les besoins du territoire, explorer des modèles économiques complémentaires au financement public, et inscrire le développement économique dans une logique d'impact social.

4.2


Partenariats avec le monde économique

Développer des coopérations avec les acteurs économiques au service de l'inclusion et des parcours. Renforcer les liens avec les entreprises, les acteurs de l'ESS et les réseaux professionnels, et s'ouvrir aux dynamiques d'innovation portées par des acteurs variés.

4.3


Insertion socio-professionnelle et employabilité

Faire de l'accès à l'activité et à l'emploi un levier majeur d'inclusion. Développer des parcours d'insertion progressifs, adaptés et évolutifs, moderniser les dispositifs existants et développer des coopérations avec les acteurs économiques et les employeurs pour soutenir des trajectoires professionnelles diversifiées.



*Innover aujourd'hui
pour un impact durable demain*

FAVORISER DES IDÉES NOVATRICES POUR UNE *inclusion renforcée*

Pour répondre toujours mieux aux besoins complexes et évolutifs des personnes, notre association s'engage dans une **démarche proactive d'innovation** et d'expérimentation. Nous croyons que la création de solutions originales et inclusives est essentielle pour construire une **société plus juste et équitable**. Ces projets, pensés pour maximiser l'impact social, se veulent des vecteurs de lien, d'autonomie et de participation pour tous.



Forêts Nourricières Partagées

Des espaces de culture agroécologiques où chacun peut participer, apprendre et récolter, favorisant l'alimentation saine, le lien social et l'autonomie des personnes accompagnées.



Crèches Mixtes et Inclusives

Un environnement stimulant pour les jeunes enfants, qu'ils soient valides ou en situation de handicap, pour un éveil et un développement partagés dès le plus jeune âge, brisant les barrières dès la petite enfance.



Résidences Seniors

Des lieux de vie où les seniors valides et handicapés cohabitent avec des jeunes, créant des dynamiques d'entraide, de partage de connaissances et de lutte contre l'isolement social.



Épiceries Solidaires et Participatives

Des épiceries offrant des produits de qualité à prix réduits, gérées en partie par des personnes accompagnées, favorisant l'accès à une alimentation saine et le développement de compétences professionnelles.



Auto-Écoles Adaptées

Des auto-écoles spécialisées et équipées pour former les personnes en situation de handicap à la conduite, leur offrant une plus grande autonomie et une meilleure intégration professionnelle et sociale.



Agences d'Intérim Inclusives

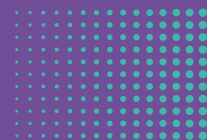
Des agences dédiées à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, proposant un accompagnement sur mesure pour trouver des missions adaptées et pérennes sur le marché du travail.

Ces initiatives représentent notre volonté d'être un acteur majeur de l'innovation sociale, en créant des ponts entre les mondes et en bâtissant une société où la diversité est une richesse et l'inclusion une réalité tangible pour chacun.

PROMOUVOIR UNE APPROCHE GLOBALE

de la santé

La santé est entendue ici dans **son sens plein** : physique, psychique, sociale, relationnelle et environnementale. L'association souhaite faire de la santé globale un **fil conducteur des accompagnements et des environnements de vie**. Cette approche dépasse largement la seule dimension médicale pour embrasser l'**ensemble des déterminants du bien-être**.




OBJECTIF 1

Déployer une politique de santé globale

L'association entend inscrire la santé dans l'ensemble de ses pratiques et non la réduire au seul soin. Promouvoir la prévention, encourager les modes de vie favorables à la santé et intégrer le bien-être dans les accompagnements quotidiens sont les trois piliers de cette politique de santé globale et intégrée.

1.1

Santé physique, mentale et sociale dans tous les accompagnements

Intégrer la santé globale comme dimension centrale de tous les accompagnements. Prendre en compte les dimensions physiques, psychiques et sociales dans l'analyse des besoins, adapter les accompagnements aux vulnérabilités individuelles, et inscrire la santé comme un repère structurant dans les parcours.

1.2

Prévention et bien-être au quotidien

Développer une culture de prévention intégrée aux pratiques professionnelles. Favoriser le repérage précoce des fragilités, mettre en place des actions régulières de sensibilisation et d'éducation à la santé, et adapter les actions de prévention aux besoins et aux capacités des personnes.

1.3

Modes de vie favorables à la santé

Agir sur les déterminants de santé dans les accompagnements : alimentation, activité physique, sommeil, liens sociaux, empreinte environnementale. Encourager l'accès à des activités sportives, culturelles et sociales, accompagner les personnes dans la gestion du stress et du bien-être émotionnel, et rendre accessibles les actions favorables à la santé.

Adapter l'environnement pour le bien-être des personnes et des salariées.



OBJECTIF 2

Créer des environnements favorables à la santé

La santé ne dépend pas seulement des personnes, mais aussi des milieux dans lesquels elles vivent, évoluent et sont accompagnées. L'association s'engage à créer et à soutenir des environnements qui favorisent activement le bien-être, le plaisir de vivre et l'épanouissement de chaque personne accompagnée.

2.1



Alimentation équilibrée et plaisir de manger

Replacer l'alimentation comme un levier central de bien-être et de qualité de vie. Intégrer les dimensions de plaisir, de convivialité et de partage dans les temps alimentaires, adapter les réponses aux habitudes et aux capacités des personnes, et valoriser l'alimentation comme support d'apprentissage et d'autonomie.

2.2



Activité physique et pratiques sportives adaptées

Faire de l'activité physique un levier structurant de santé, d'autonomie et de bien-être. Encourager des pratiques régulières adaptées aux capacités et aux envies des personnes, développer des offres diversifiées favorisant l'accès au sport pour tous, et valoriser les bénéfices du sport sur la santé physique, psychique et sociale.

2.3



Culture et activités sociales

Reconnaître la culture et la vie sociale comme des déterminants majeurs de santé. Favoriser l'accès à des activités culturelles, artistiques et de loisirs, développer des expériences sociales favorisant le lien et l'épanouissement, et s'appuyer sur les ressources du territoire pour diversifier les opportunités.

*Un environnement qui favorise
activement le bien-être*





OBJECTIF 3

Renforcer les parcours de santé

L'association veut sécuriser les parcours de santé, améliorer l'accès aux soins et renforcer la coordination autour des personnes. Lutter contre le renoncement aux soins, fluidifier les parcours et développer les partenariats avec les acteurs de santé du territoire sont des priorités concrètes et opérationnelles pour améliorer la qualité de vie des personnes accompagnées.

3.1



Accès aux soins et coordination

Faciliter l'accès aux soins pour l'ensemble des personnes accompagnées. Lutter contre les situations de renoncement ou de rupture de soins, renforcer l'orientation et l'accompagnement vers les dispositifs de santé, et fluidifier les parcours de santé en limitant les ruptures.

3.2



Outils numériques en santé

Développer l'usage des outils numériques comme leviers de coordination et de continuité : DMP, ESMS numérique, DUI et les dispositifs de télémédecine et téléconsultation. Renforcer la circulation de l'information entre les acteurs dans le respect des droits et sécuriser les usages en garantissant la confidentialité des données.

3.3



Partenariats avec les acteurs de santé

Renforcer les coopérations avec les acteurs de santé du territoire. Mieux articuler les interventions entre secteur médico-social et sanitaire, s'inscrire dans les dynamiques territoriales de santé (CPTS, réseaux, dispositifs locaux, CLSM), et favoriser une approche coordonnée des situations complexes.

Ces partenariats opérationnels permettent de mieux répondre aux besoins de santé complexes, en développant une connaissance réciproque entre les acteurs et en inscrivant ces coopérations dans une logique de parcours et de continuité au bénéfice direct des personnes.

Toujours dans une logique de parcours et de continuité pour les personnes.




OBJECTIF 4

Développer les compétences en santé

La promotion de la santé suppose une montée en compétence partagée des personnes accompagnées, des professionnels et des aidants. Cette approche tripartite garantit la cohérence et l'efficacité des actions de santé à tous les niveaux de l'organisation et dans l'ensemble des parcours de vie.

4.1

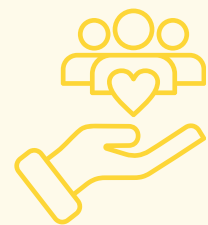
**Personnes
accompagnées**

Renforcer la compréhension des enjeux liés à la santé, au corps et au bien-être. Développer l'éducation à la santé adaptée aux capacités de chacun, favoriser l'autonomie dans la gestion de sa santé, et adapter les supports et les modalités d'apprentissage pour les rendre accessibles à tous.

4.2

Professionnels

Développer les compétences des équipes en matière de santé globale, renforcer la capacité des équipes à repérer et accompagner les situations de fragilité, favoriser des approches pluridisciplinaires autour des enjeux de santé, et inscrire la santé comme une dimension transversale des accompagnements.

4.3

Aidants

Reconnaître le rôle des aidants dans les parcours de santé, renforcer leur capacité à comprendre et accompagner les situations de santé, proposer des espaces d'information, de soutien et d'échange, et soutenir leur capacité d'action tout en préservant leur équilibre personnel.



*Notre approche tripartite garantit
cohérence et efficacité*

PROMOUVOIR

La bientraitance et la bienveillance



La **bientraitance** est au cœur de l'engagement associatif, et constitue un **principe fondamental** qui guide toutes les pratiques d'accompagnement. Elle vise à garantir le respect inconditionnel de la personne, la promotion de sa dignité et la prise en compte de ses besoins, de ses choix et de son autonomie. L'intégrer, c'est adopter une **posture éthique** et professionnelle qui contribue activement au **bien-être** physique, psychique et social des personnes accompagnées.

Le Respect Inconditionnel



Chaque personne est reconnue dans sa singularité, ses choix et ses capacités. La bientraitance protège son intégrité, valorise son expression et soutient son autodétermination.

L'Écoute Active



Accueillir les besoins, les attentes et les ressentis avec attention. Favoriser une communication claire et respectueuse, pour permettre une participation réelle aux décisions.

L'Accompagnement Personnalisé



Adapter les interventions à l'histoire, à l'environnement, aux projets et aux souhaits de chacun. élaborer des réponses sur mesure, évolutives, modulables dans un cadre de confiance où la personne écrit son histoire.

Vigilance et Bienveillance



Adopter une posture bienveillante au quotidien, développer une culture de vigilance collective et former les équipes à reconnaître et prévenir toute forme de maltraitance.

Ces principes seront déployés à travers des actions concrètes : élaboration d'un référentiel de bientraitance, formation systématique des équipes, mise en place d'espaces de dialogue et de recueil de la satisfaction des personnes accompagnées, activation d'une cellule bientraitance rattachée à la gouvernance associative et un accompagnement éthique soutenu avec la création d'un comité éthique, pour garantir la qualité et le respect à chaque interaction.



STRUCTURER

les ressources humaines et les compétences

La qualité des accompagnements dépend directement des femmes et des hommes qui les portent. Cet axe vise à **renforcer l'attractivité**, la **professionnalisation**, la **fidélisation** et l'**adaptation des organisations de travail**. Investir dans les ressources humaines, c'est investir directement dans la **qualité** des réponses apportées aux personnes accompagnées.

Trois objectifs structurent cet axe stratégique, couvrant l'ensemble du cycle de vie professionnelle au sein de l'association, du recrutement au développement des compétences en passant par l'adaptation des organisations de travail.



Objectif 1

**Attirer, recruter et fidéliser :
développant une marque employeur**



Objectif 1

Développer les compétences



Objectif 1

Adapter les organisations de travail





OBJECTIF 1

Attirer, recruter et fidéliser : développant une marque employeur

Dans un contexte de tensions sur les métiers du médico-social, l'attractivité de l'association comme employeur est un enjeu stratégique majeur. Il s'agit non seulement d'attirer des talents, mais surtout de les fidéliser dans la durée en leur offrant des conditions de travail soutenables, des perspectives d'évolution claires et une reconnaissance sincère de leur engagement. L'appartenance au groupe doit être favorisée.

1.1



Renforcer l'attractivité des métiers

Valoriser le sens des métiers et l'utilité sociale de l'action associative. Développer l'image de l'association comme employeur engagé, mettre en avant les spécificités et les richesses des métiers du médico-social, et promouvoir des conditions d'exercice cohérentes avec les valeurs portées.

1.2



Développer des parcours professionnels évolutifs

Proposer des parcours professionnels diversifiés et évolutifs, favoriser la mobilité interne et les passerelles entre métiers et dispositifs, accompagner la montée en compétences des professionnels, et développer des perspectives d'évolution au sein de l'association dans une logique de fidélisation durable.

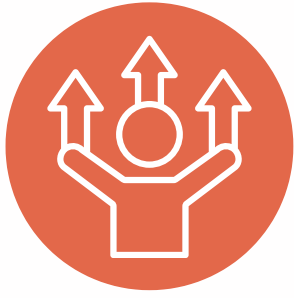
1.3



Améliorer la qualité de vie au travail

Développer des conditions de travail soutenables et adaptées aux réalités du terrain. Renforcer la reconnaissance des professionnels et de leur engagement, prévenir les situations d'usure professionnelle et les risques liés à la santé mentale, soutenir les collectifs professionnels, et faire de la qualité de vie au travail un levier stratégique de fidélisation.

L'attractivité de l'association comme employeur est un enjeu stratégique majeur

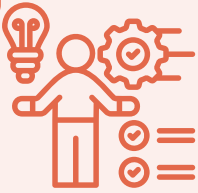


OBJECTIF 2

Développer les compétences

Le développement des compétences est un investissement collectif et une condition de qualité des accompagnements. L'association s'engage à structurer une gestion dynamique des compétences, à déployer des parcours de formation continue et à valoriser les expertises internes comme leviers de développement collectif.

2.1



Gestion des compétences

Développer une gestion des compétences en lien direct avec les besoins des personnes accompagnées. Mieux identifier, mobiliser et anticiper les compétences nécessaires, adapter les compétences aux évolutions des métiers et des pratiques, et inscrire la gestion des compétences dans une logique stratégique et opérationnelle.

2.2



Formation continue

Développer des parcours de formation cohérents, progressifs et adaptés aux réalités du terrain. Accompagner l'évolution des pratiques professionnelles par la formation continue, adapter les contenus de formation aux besoins des équipes et des transformations du secteur, et soutenir les changements de posture professionnelle.

2.3



Valorisation des expertises internes

Identifier et reconnaître les savoir-faire et expertises présents dans l'association. Valoriser les compétences développées par les professionnels, favoriser la transmission des pratiques et des expériences, développer des dynamiques internes de partage et d'apprentissage, et inscrire les expertises internes comme leviers de développement collectif.

*Un investissement collectif,
au service de tous !!*



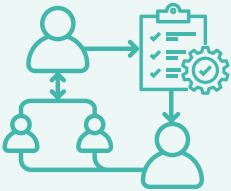


OBJECTIF 3

Adapter les organisations de travail

L'évolution des besoins des personnes accompagnées et des pratiques professionnelles impose une capacité d'adaptation constante des organisations de travail. L'association s'engage à développer des modes de fonctionnement plus souples, plus collaboratifs et mieux alignés avec les réalités du terrain.

3.1



Organisations souples et adaptées

Développer des modes d'organisation plus souples et adaptés aux besoins réels, adapter les organisations aux évolutions des accompagnements, favoriser des fonctionnements plus agiles et réactifs, et inscrire l'organisation du travail dans une logique de service rendu aux personnes accompagnées.

3.2



Transversalité et coopération interne

Renforcer les coopérations entre offres, services et fonctions, développer une culture de travail partagée et collaborative, favoriser la circulation de l'information au sein de l'organisation, et décloisonner les pratiques et les organisations internes pour inscrire la coopération comme levier de qualité.

3.3



Optimisation des ressources humaines

Adapter l'allocation des ressources humaines aux besoins réels des accompagnements, mobiliser les compétences de manière plus fine et plus stratégique, développer une capacité d'ajustement rapide des ressources, et inscrire l'allocation des ressources dans une logique de performance et de qualité.

Le développement d'équipe à responsabilités élargies doit inciter à un management facilitateur.



GARANTIR

une gouvernance éthique et une organisation performante

Cet axe vise à **consolider** les fondations de l'association, à **renforcer** sa capacité de pilotage et à **garantir une organisation** à la fois démocratique, exigeante, durable et performante. La gouvernance est ici entendue comme un acte de **responsabilité collective** au service de la mission sociale et des personnes accompagnées.



Trois objectifs structurent cet axe de gouvernance et de performance, garantissant la cohérence entre les valeurs portées et les pratiques de direction, de pilotage et de gestion.



Objectif 1

**Renforcer la
gouvernance
démocratique**



Objectif 2

**Structurer une
démarche
qualité intégrée**



Objectif 3

**Piloter la
performance
globale**



OBJECTIF 1

Renforcer la gouvernance démocratique

La gouvernance démocratique est à la fois un principe fondateur et un engagement opérationnel. Elle suppose une participation réelle des parties prenantes, une transparence des décisions et un pilotage stratégique partagé à tous les niveaux de l'organisation. Cette exigence démocratique est ce qui donne à l'association sa légitimité et sa force d'action.

1.1



Participation des parties prenantes

Renforcer la participation des personnes accompagnées, des familles et des professionnels à la vie associative. Associer les parties prenantes aux réflexions et aux orientations de l'association, développer des espaces d'expression, de concertation et de contribution, et inscrire la participation comme principe structurant de la gouvernance.

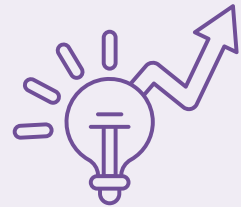
1.2



Transparence des décisions

Rendre les décisions compréhensibles et accessibles aux parties prenantes. Développer des pratiques de communication claires sur les orientations et les choix, renforcer la traçabilité des décisions et des processus de pilotage, et inscrire la transparence comme levier de légitimité et d'engagement collectif.

1.3



Pilotage stratégique partagé

Structurer un pilotage articulant vision stratégique et mise en œuvre opérationnelle. Renforcer la cohérence entre gouvernance, direction et encadrement, favoriser un pilotage partagé entre les différents niveaux de l'organisation, et inscrire le pilotage dans une dynamique collective et mobilisatrice.

*La gouvernance démocratique :
un principe fondateur & un engagement opérationnel*


OBJECTIF 2

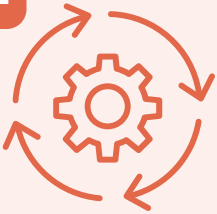
Structurer une démarche qualité intégrée

La qualité est un engagement au service des personnes accompagnées, pas une fin en soi. L'association souhaite développer une culture qualité partagée, pragmatique et utile, inscrite dans les pratiques quotidiennes et orientée vers l'amélioration continue des accompagnements. Cette démarche qualité doit être perçue par les équipes comme un appui et non comme une contrainte supplémentaire.

2.1

Culture qualité partagée

Faire de la qualité un levier d'amélioration des accompagnements. Développer une culture qualité accessible et utile, en lien direct avec les pratiques de terrain, relier la qualité aux besoins des personnes accompagnées, et faire de la qualité un support de sécurisation et de professionnalisation des équipes.

2.2

Processus et outils d'amélioration continue

Structurer les processus pour renforcer la lisibilité et la fiabilité des pratiques. Développer des outils adaptés au pilotage et à l'amélioration continue, renforcer les démarches d'évaluation internes et externes, et exploiter les données issues des pratiques pour améliorer les accompagnements.

2.3

Conformité réglementaire

Garantir la maîtrise des obligations réglementaires applicables, assurer une veille active et anticiper les évolutions du cadre réglementaire, accompagner les équipes dans l'appropriation des exigences, et inscrire la conformité dans une logique de responsabilité et de pilotage global.





OBJECTIF 3

Piloter la performance globale

Piloter la performance globale, c'est garantir que les ressources de l'association – humaines, financières, matérielles et numériques – sont utilisées de manière optimale au service de la mission sociale. Une gestion rigoureuse et transparente est la condition d'une association durablement capable d'agir et d'innover au service des personnes.

3.1



Gestion financière maîtrisée

Renforcer la compréhension des enjeux liés à la santé, au corps et au bien-être. Développer l'éducation à la santé adaptée aux capacités de chacun, favoriser l'autonomie dans la gestion de sa santé, et adapter les supports et les modalités d'apprentissage pour les rendre accessibles à tous.

3.2



Optimisation des ressources

Développer les compétences des équipes en matière de santé globale, renforcer la capacité des équipes à repérer et accompagner les situations de fragilité, favoriser des approches pluridisciplinaires autour des enjeux de santé, et inscrire la santé comme une dimension transversale des accompagnements.

3.3



Outils d'aide à la décision

Reconnaître le rôle des aidants dans les parcours de santé, renforcer leur capacité à comprendre et accompagner les situations de santé, proposer des espaces d'information, de soutien et d'échange, et soutenir leur capacité d'action tout en préservant leur équilibre personnel.

*Piloter la performance globale =
garantir que les ressources de l'association*



FAIRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE, *un engagement collectif*



Forte de ses 550 personnes accompagnées, 350 salariés et 12 sites, notre association est un acteur territorial dont l'empreinte sociale, humaine et environnementale est significative. Le projet associatif **2027/2036** marque une étape **décisive** : celle d'**inscrire notre action dans une démarche de développement durable pleinement assumée**, cohérente avec nos valeurs et notre mission.

Le développement durable est pour nous un choix stratégique et collectif, au cœur de notre identité, pour construire une association résiliente, juste et pertinente à l'horizon 2035. Plus qu'un objectif, c'est un chemin à parcourir ensemble avec humilité et détermination, impliquant chaque salarié, chaque personne accompagnée et chaque instance de gouvernance.

Notre responsabilité environnementale

Agir sur nos consommations pour réduire notre empreinte carbone (audits énergétiques, rénovation, énergies renouvelables), repenser nos achats (circuits courts, éco-responsables) et diminuer la production de déchets (tri, réemploi, compostage). Interroger nos mobilités (salariés, personnes accompagnées, véhicules de service) constitue également un levier essentiel pour optimiser notre impact et dégager des marges économiques.

Responsabilité vis-à-vis des personnes accompagnées

Offrir un cadre de vie digne et durable : améliorer les cadres de vie (espaces verts, luminosité, qualité de l'air, accès à la nature), associer les personnes accompagnées aux démarches éco-responsables comme levier d'autonomie et de valorisation, réduire les inégalités environnementales et repenser l'alimentation comme un acte de soin (circuits courts, repas équilibrés).

Notre responsabilité sociale

Prendre soin de ceux qui prennent soin : prévenir l'usure professionnelle (soutien, formation, aménagement des postes), garantir l'équité des parcours professionnels (rémunération, formation, égalité femmes-hommes), renforcer le dialogue social et développer l'attractivité de nos métiers. Une association durable est d'abord une association où les professionnels se sentent respectés, écoutés et soutenus.

Notre responsabilité de gouvernance

Prendre soin de ceux qui prennent soin : prévenir l'usure professionnelle (soutien, formation, aménagement des postes), garantir l'équité des parcours professionnels (rémunération, formation, égalité femmes-hommes), renforcer le dialogue social et développer l'attractivité de nos métiers. Une association durable est d'abord une association où les professionnels se sentent respectés, écoutés et soutenus.



ERIGER LE PROJET PERSONNALISÉ D'ACCOMPAGNEMENT (PPA) POUR

une démarche centrée sur la personne autrice de son parcours

Au cœur de toute démarche d'accompagnement, le Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) se positionne comme l'outil central et dynamique. Il reflète la volonté ferme de **faire de la personne accompagnée le pilier central de son propre cheminement**, en valorisant ses capacités d'expression, ses choix, ses attentes et ses ambitions.

Ce document essentiel n'est pas une simple obligation réglementaire, mais un véritable contrat moral et opérationnel **né d'une réflexion partagée**. Il intègre de manière structurée les aspirations de la personne, les attentes de sa famille ou de ses aidants, ainsi que l'expertise et les bilans des professionnels. C'est un engagement collectif pour un soutien adapté, modulaire et évolutif.



La Voix de la Personne

Le PPA est rédigé par la personne accompagnée, ou avec son soutien si nécessaire. Il exprime ses aspirations profondes, ses désirs, ses objectifs de vie et ses choix, garantissant ainsi son rôle d'acteur principal de son parcours.



Les Attentes de l'Entourage

Les attentes et les observations des familles et des aidants, qui sont des partenaires clés, sont recueillies et intégrées au PPA pour assurer une cohérence et une continuité dans l'accompagnement quotidien et le projet de vie.



L'Expertise des Professionnels

Les attentes et les observations des familles et des aidants, qui sont des partenaires clés, sont recueillies et intégrées au PPA pour assurer une cohérence et une continuité dans l'accompagnement quotidien et le projet de vie.



Le PPA devient le **cadre de référence** sur mesure de chaque individu, un **outil vivant** qui évolue avec la personne et son environnement. Il assure un **accompagnement éthique**, respectueux des droits et promoteur d'une **inclusion réelle et participative**.

Ensemble

CONSTRUIRE UNE ASSOCIATION À LA HAUTEUR DE SES AMBITIONS

Ce projet associatif est avant tout une invitation collective. Il n'a de sens que s'il est porté, incarné et animé par l'ensemble des acteurs de l'association : professionnels, personnes accompagnées, aidants, bénévoles, partenaires et décideurs. Chaque axe, chaque objectif, chaque action concrète contribue à une même finalité : **permettre à chaque personne accompagnée d'écrire son histoire, dans le respect de ses droits, de ses choix et de sa dignité.**

“ L'inclusion ne se décrète pas. Elle se construit, jour après jour, dans la rencontre, dans les pratiques, dans les organisations et dans les regards que nous portons les uns sur les autres. ”



5

AXES STRATÉGIQUES

Cinq grandes orientations structurant l'ensemble du projet associatif



20

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Vingt objectifs déclinés en actions concrètes et mesurables



60

ORIENTATIONS D'ACTION

Plus de soixante orientations précises guidant les pratiques professionnelles



Ce projet associatif engage l'ensemble de l'organisation dans une dynamique de transformation durable, fondée sur les valeurs d'inclusion, de respect des droits, d'innovation et de responsabilité collective au service des personnes accompagnées.

Agir ensemble pour une société plus inclusive.

AUJOURD'HUI, DEMAIN, ENSEMBLE



NOS STRUCTURES

Apeai Ouest Hérault – Béziers

SESSAD les Capitelles
IME les Hirondelles
IME les Capitelles

34490 Thèzan-lès-Béziers
34410 Sauvian
34600 Bédarieux

MAS de Montflourès
EAM de Montflourès
EAM Isabelle Marie

34500 Béziers
34500 Béziers
34310 Quarante

EA
SA ESAT
ESAT Les Ateliers Via Europa

34350 Vendres
34350 Vendres
34350 Vendres

Foyer Séverine
Foyer Cantaussels
ATO Isabelle Marie
ATO de Montflourès

34500 Béziers
34440 Nissan-lès-Ensérune
34310 Quarante
34500 Béziers

M

E

R

C

I

*un soutien pour tous,
un avenir pour chacun*



Apeai Ouest Hérault

04 67 49 89 50 | www.apeaiouestherault.fr

1111, Traverse de Colombiers

34500 BEZIERS